

Tel était le programme exposé par le premier comité des Fruits —et moins d'un an après, chacun de ses articles—étaient passés de la lettre à la réalité.

Il ne faut pas croire toutefois qu'il ne reste plus rien à faire. Nous ne sommes encore qu'à l'embryon. De nombreux renseignements nous sont venus, mais ce ne sera qu'après plusieurs années de recherches et d'observations suivies que nous pourrons déterminer la valeur au point de *vue du profit ou du marché ou de l'usage de la maison*, des plants précieux que nous avons fait connaître. En poursuivant activement notre tâche, nombre d'autres *plants originaux* seront probablement découverts. Notre société a pris, cette année, vis-à-vis notre Province la même position qu'occupe « *the Ontario Fruit Grower's Association* » dans la Province d'Ontario. On a donné l'œil et les yeux sont ouverts sur nos opérations, non seulement à Montréal mais aussi dans les districts voisins.

Dans l'intérêt de la Province, en général, il serait désirable que certaines dispositions fussent introduites dans l'Acte relatif aux Sociétés d'Agriculture, aux fins d'autoriser notre société à poursuivre sa tâche en recueillant des renseignements, des échantillons de fruits, en offrant des prix pour les meilleures collections de fruits dans chaque comté, etc.

En comparant les fruits de diverses sections du pays, nous pourrions peut-être arriver à d'heureuses combinaisons pour chacune d'elles.

En concluant, la Société se permet d'espérer que les renseignements donnés dans ce rapport seront utiles, d'abord aux arboriculteurs, et ensuite qu'ils encourageront toutes les personnes qui en auront pris connaissance à travailler au développement de cette culture,

Wm. EVANS,
Vice-Président.

HENRY S. EVANS,
Secrétaire-Trésorier.